



**Lieu de la formation :**

Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines  
21 avenue de Paris  
78000 VERSAILLES

**« Les difficultés récurrentes relevées en droit des successions et des libéralités, droit immobilier, droit des procédures collectives, droit du divorce et des régimes matrimoniaux et droit de l'urbanisme »**

Le jeudi 7 février 2019 de 14h30 à 17h30

- **En droit des libéralités et des incapacités : Monsieur François SAUVAGE**  
**Professeur à l'Université de Paris-Saclay**
  - Thème n° 1 : « La durée de l'usufruit : quelques difficultés pratiques »
  - Thème n° 2 : « La détermination du bénéficiaire du contrat d'assurance-vie : solutions jurisprudentielles ».

OU

  - Thème n° 2 bis : « Les modifications de la protection juridique des majeurs par la loi de programmation et de réforme pour la justice ». **(en fonction du projet d'avancement au Parlement)**
- **En droit des sociétés : Monsieur Jean-François LOMBARD**
  - Thème n° 3 : « Le notaire et les sociétés non immatriculées (sociétés constituées avant 1978, sociétés de fait, sociétés en formation, ...) ».
  - Thème n° 4 : « Les clauses d'exclusion statutaires : validité, régime ... ».
- **En droit des successions : Madame Ségolène PERRIN**
  - Thème n° 5 : « Parvenir à la vente du bien indivis en l'absence d'unanimité ».
  - Thème n° 6 : « La prise en compte d'une somme litigieuse dans le cadre du règlement de la succession ».
- **En droit immobilier : Madame Pascale DAURAT**
  - Thème n° 7 : « La vente en état futur d'achèvement après la loi ELAN :
    - Le nouveau rôle du garant ;
    - La vente en l'état futur d'inachèvement
  - Thème n° 8 : « Honoraires de l'agent immobilier et droits de préemption des locataires :
    - Les conséquences de la jurisprudence de la Cour de cassation sur la purge du droit de préemption ».

- **En droit des sûretés et voies d'exécution : Madame Caroline HOUIN-BRESSAND  
Professeur à l'Université de Lorraine**

- Thème n° 9 : « La réforme de l'ATD (sous réserve de l'adoption du décret prévue pour avant 2019) ».
- OU
- Thème n° 9 bis : « Sûretés et copropriété (garantie des créances du syndicat et sûretés grevant un lot de copropriété) ».
  - 
  - Thème n°10 : « Les oppositions (à paiement et à partage) ».